

COMMUNE  
**OSTHEIM**



**Extrait du procès-verbal des délibérations du Conseil Municipal**

Le 17 avril 2026 à 18h30, le Conseil Municipal est réuni en séance ordinaire à la mairie, après convocation en date du 10 avril 2026, sous la présidence de Monsieur Nicolas KONRADT, Maire

Présents : Nicolas KONRADT, Christophe KETTERER, Laurence ENGEL, Nicolas HAUSS, Caroline JABOVISTE, Jean-Marc WILLIG, David HOUX, Anna DE RUFFRAY, Peggy ZUCKER, Serge DA MOTA, Valérie GRAUER, Anne-Sophie SCHUWER, Mr David RISCH

Excusées : Anne Laure CONUS, Steve GUTHMANN, Thierry DINTZER, Laura GONNACHON, Julien TRIPP, Amandine FROEHLICH,

Procurations : Anne Laure CONUS à Valérie GRAUER, Steve GUTHMANN à David HOUX, Thierry DINTZER à Nicolas HAUSS, Laura GONNACHON à Laurence ENGEL, Amandine FROEHLICH à David RISCH,

David RISCH, Conseiller Municipal, est désigné en tant que secrétaire de séance. Il sera assisté du secrétaire de mairie Frédéric SCHMITT.

\*\*\*\*

**6. DECISIONS PREALABLES AU VOTE DU BUDGET 2026 DE LA COMMUNE**

**\* Subventions (article 65748).**

Mr le Maire propose aux Conseillers de verser les sommes proposées dans le tableau des subventions ci-joint qui comprend notamment, les aides aux différentes associations communales.

Par ailleurs, il est proposé de verser un montant de 10 € par jour et par enfant dans le cadre des sorties scolaires des collèges et lycées pour les demandes faites en mairie. Le versement sera fait directement aux parents d'élèves sur présentation d'une attestation de l'établissement scolaire.

Il est proposé de verser 15 € par jour et par enfant pour les classes vertes organisées par l'école d'Ostheim.

Les sommes seront prélevées au divers de l'article 65748.

Caroline Jaboviste et David Houx étant présidents d'associations et concernés par le versement de subventions, sortent de la salle pour ne pas participer au vote.

**Après examen et discussion, le Conseil Municipal décide :**

- D'adopter les propositions ;
- D'autoriser le Maire ou son représentant à prendre ou à signer tout acte y afférent.

**Vote à main levée**

<b>Nombre de votants : 18</b>	<b>Dont présents : 13</b>	<b>Dont procuration : 5</b>
<b>Pour : 18</b>	<b>Abstentions :</b>	<b>Contre :</b>

Suivent au registre les signatures  
des membres présents.  
Pour extrait certifié conforme.  
OSTHEIM, le 22 avril 2026

Le Maire,  
Nicolas KONRADT

  


Le secrétaire de séance  
David RISCH



## BUDGET COMMUNE D'OSTHEIM

Subventions aux associations et autres personnes de droit privé			
Bénéficiaires	CA 2024	CA 2025	BP 2026
ACLO	385	385,00	390
ACLO Subvention exceptionnelle 80ème libération		2 609,66	
ACLO( Carnaval)	481	481,00	490
AGESCO	230	230,00	250
AGESCO Gestion des locations	1 000	1 000,00	1 000
Amicale Anciens combattants	230	230,00	250
Amicale cercle des pongistes	230	230,00	250
Amicale des 2 Etangs	230	230,00	250
Amicale Donneurs de sang	580	580,00	580
Amicale FCOH	300	300,00	300
Amicale SP	500	500,00	500
Arts martiaux	230	230,00	250
Arts martiaux Jeunes licenciés	200	200,00	200
Association Cigogneaux	230	230,00	250
Association des jeunes SP	100	100,00	100
Association les Cigogneaux (Pâques et Saint Nicolas)	1 525	638,19	820
Chorale catholique	250	250,00	250
Chorale protestante	250	250,00	250
Classe verte		990,00	
Comité des fêtes (avance remboursable)	3 900		
Conseil de Fabrique	230	230,00	250
GAS	540	450,00	540
Heinrich Schickardt (communication)		300,00	
Jeunes licenciés FCO	250	250,00	250
Paroisse protestante	230	230,00	250
Prévention routière	50	50,00	50
Schickhardt Heinrich Itinéraire	100	100,00	100
Seventie's			250
Société de musique Alsatia	230	230,00	250
TENNIS CLUB	250	250,00	250
Tennis Jeunes licenciés	300	250,00	250
Union départementale & fédération nationale des SP	991	991,00	1 301
Union départementale SP(0389432027)	380	360,00	420
USEP Ecole maternelle (7,65 € * 54)	367	344,00	413
USEP Ecole primaire (7,65 € * 62)	597	589,00	474
Vieilles calandres	200	200,00	300
Voyages scolaires (10 € par jour)	170	30,00	
<b>diverses aides à venir</b>			<b>3 272</b>

<b>Total article 65748</b>	<b>16 405,00</b>	<b>14 517,85</b>	<b>15 000</b>
----------------------------	------------------	------------------	---------------

Accusé de réception en préfecture  
068-216802520-20260417-DCM-2026-04-62-DE  
Date de réception préfecture : 23/04/2026